

Communiqué de presse

Alliance du secteur énergétique suisse pour un modèle efficace de financement des énergies renouvelables

Berne | 2 avril 2020

Au sein du secteur suisse de l'énergie, une alliance réunissant les grands énergéticiens, les régions municipales et diverses associations professionnelles, demande au Conseil fédéral un modèle de financement des énergies renouvelables efficace et axé sur le marché, afin de mettre un terme au blocage actuel des investissements nationaux et de garantir la sécurité d'approvisionnement. Les exigences portent entre autres sur un axe de développement contraignant pour les énergies renouvelables et sur l'introduction d'appels d'offres publics avec une prime de marché flottante, tenant compte des directives réglementaires européennes.

La sécurité d'approvisionnement de la Suisse doit continuer à être assurée à l'avenir. De plus, la Suisse veut mettre en œuvre la Stratégie énergétique 2050 et devenir climatiquement neutre d'ici 2050. Pour atteindre ces objectifs, des conditions-cadres favorables au développement des capacités de production d'énergie renouvelable doivent être mises en place en Suisse. À l'heure actuelle, les incitations à investir dans le maintien et l'expansion des énergies renouvelables nationales sont insuffisantes. La construction de centrales d'énergie renouvelable doit donc être accélérée de toute urgence.

À l'initiative de l'AEE SUISSE, des entreprises et des associations professionnelles ont discuté des points-clés d'un modèle de financement axé sur le marché, soutenu par l'ensemble des parties prenantes et basé sur les règles en place. Les partenaires de l'alliance sont unanimes sur le fait que le développement et l'intégration accrue au marché des nouvelles technologies contribuent de manière significative à pérenniser un haut niveau de sécurité d'approvisionnement. La conception du modèle vise notamment aussi à créer des incitations à la production d'électricité durant le semestre d'hiver.

Priorité aux appels d'offres pour les grandes centrales

La stratégie d'expansion nécessaire à la décarbonation et au remplacement de l'énergie nucléaire doit être ancrée de manière contraignante dans la Loi sur l'énergie. Parallèlement au développement des petites installations, elle doit passer par des appels d'offres pour des primes de marché flottantes pour les grandes installations. Les offres les plus favorables résultant des appels d'offres auront droit à une garantie de rétribution au prix de l'offre durant 20 à 25 ans. Le volume des appels d'offres mis au concours plusieurs fois par an pour les grandes installations doit être ajusté chaque année jusqu'à atteindre l'objectif de développement prévu à l'horizon 2050. Compte tenu de ses avantages avérés, le financement des petites installations par des contributions d'investissement doit être poursuivi.

Parallèlement à la préservation de l'existant et à la modernisation du secteur traditionnellement solide de l'hydroélectricité suisse (petites centrales hydrauliques y comprises), le photovoltaïque, l'éolien et la biomasse doivent contribuer à la production d'électricité. Et la porte doit rester ouverte à d'autres technologies (p. ex. la géothermie ou le stockage).

Informations complémentaires :

Gianni Operto, Président de l'AEE Suisse, 076 396 76 85; Stefan Batzli, Directeur de l'AEE Suisse, 079 420 46 66

Membres de l'Alliance du secteur énergétique suisse pour un modèle efficace de financement des énergies renouvelables



Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Association des entreprises électriques suisses
Associazione delle aziende elettriche svizzere



energie360°